



**Avis de convocation erratum
à une séance extraordinaire du
Conseil de la Municipalité de Saint-Édouard**

Monsieur le maire,
Mesdames les conseillères, Messieurs les conseillers

Par la présente, vous êtes avisés qu'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Édouard est convoquée par la Directrice générale et greffière-trésorière pour le **12 septembre 2024 à 16 h 00** au centre communautaire, située au 405C, Montée Lussier, lors de laquelle les affaires suivantes seront soumises :

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Octroi de contrat d'appel d'offres public pour la reconstruction du parc des loisirs
4. Octroi de mandat pour la surveillance des travaux au parc des loisirs
5. Réparation de la toiture de l'hôtel de ville
6. Réparation du châssis du camion peterbilt
7. Période de questions sur les points de l'ordre du jour
8. Levée de l'assemblée

Édith Létourneau

Édith Létourneau
Directrice générale et greffière-trésorière
Le 10 septembre 2024

AVIS D’AFFICHAGE

Je, soussignée, Édith Létourneau, Directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Édouard, certifie que j’ai affiché le présent avis ce 10 septembre 2024, aux endroits désignés.



Édith Létourneau

Directrice générale et greffière-trésorière